



Charge chauffage escroquerie ou réalité

Par **millebulle**, le **07/06/2011** à **14:08**

Bonjour à tous.

Depuis novembre 2010 mon copain ma fille et moi sommes installés dans un T4. Le loyer est fixé à 660 euros + 90 euros de fuel CHAQUE MOIS. Nous habitons dans une maison coupé en 2 appartements. Un T3 de 75m² et notre T4 de 80m². Etant relié au niveau de la plomberie si les voisins arrêtent le chauffage le notre s'arrete automatiquement ce qui c'est passé puisque nous n'avons pas chauffé depuis debut mars!

Hier la quittance de loyer nous a été remis et là surprise! 422 euros à payer en plus du loyer car soi disant nous avons consommé 905 euros de chauffage de novembre 2010 à mai 2011. (calcul : $905(\text{montant consommation}) - 488 (\text{déjà payés}) = 422$)

Le papier remis avec la quittance de loyer n'est même pas une facture mais un document excel avec des phrases écrites.

Sur ce papier est stipulé que nous avons consommé 2800L de fuel.

Alors escroquerie ou réalité la question est à débattre.

Pouvez vous me donner vos avis?

Cordialement

Par **mimi493**, le **07/06/2011** à **14:34**

Avez-vous un compteur calorimétrique ?

Par **mlebulle**, le **07/06/2011** à **14:36**

Nous avons deux compteur, Un général et l'autre pour l'appartement des voisins. Afin de savoir notre consommation il déduit le nombre du compteur des voisins à celui du général.

Est-ce ça le compteur?

Par **mimi493**, le **07/06/2011** à **15:42**

Je ne peux pas le savoir, à vous de le dire.

Par **mlebulle**, le **07/06/2011** à **15:43**

Non

Par **mlebulle**, le **07/06/2011** à **16:53**

Non